

BOULAZAC-ISLE-MANOIRE

Ça gaze pour les transports Doumen et la Sirmet

■ Les entreprises Doumen et Sirmet Transport Logistique ont acheté des véhicules roulant au gaz naturel pour véhicules.

■ Elles financent ensemble une station-service à gaz qui verra le jour en mars prochain.

■ La démarche environnementale des deux entreprises est soutenue financièrement par la Région.

Ludovic IBARZ

libarz@dordogne.com



Philippe Doumen mise sur le gaz pour sa flotte de camion. « La puissance est la même qu'un moteur thermique », assure le patron boulazacois. PHOTO ARCHIVES DL

Paris, Nantes, Strasbourg, Grenoble... La liste des villes qui n'autoriseront bientôt plus les véhicules diesel à les traverser s'allonge. Les entreprises songent donc à abandonner les énergies fossiles - à court terme condamnées - pour s'orienter vers des énergies renouvelables.

C'est le virage qu'ont pris les deux entreprises de Boulazac-Isle-Manoire. La STL (Sirmet Transport logistique), filiale de la Sirmet - entreprise spécialisée dans la valorisation des déchets industriels - et le transporteur Doumen, ont fait le choix de renouveler leurs flottes en optant pour le gaz naturel de véhicules (GNV). Elles se sont également rapprochées pour réaliser une station GNV-BioGNV avenue Marcel-Paul, à Boulazac-Isle-Manoire.

La démarche a séduit la Région qui a apporté son soutien financier. La STL a reçu une aide de 41 340 € pour l'achat de trois tracteurs routiers BioGNV. Les transports Doumen - qui ont commandé six véhicules - voient leur aide régionale s'élever à 81 480 €. La création de la station

est aidée à hauteur de 285 682 €. « Cela fait un an et demi que l'on travaille sur le sujet, observe Christophe Fontaine, responsable logistique au sein de Sirmet Transport Logistique. Il a fallu se lancer dans les études et rechercher les constructeurs. »

Les véhicules à gaz livrés en mars chez STL

Et la société boulazacoise a jeté son dévolu sur la marque Iveco. Les trois tracteurs routiers de la marque italienne seront livrés au mois de mars. La flotte de STL s'étoffera de nouveaux véhicules à propulsion gaz durant le deuxième semestre 2021.

« Pourquoi avoir opté pour ce carburant vert ? Il nous semblait logique qu'une entreprise comme la nôtre, qui recycle et valorise des déchets industriels, se lance dans cette voie, poursuit-il. Et en plus, ces véhicules font deux fois moins de bruit qu'un moteur diesel. » Les chauffeurs de l'entreprise auront également

droit à une petite formation. Les tracteurs routiers de cette entreprise rouleront environ 100 000 km par an et consomment 41 tonnes de BioGNV par an. Cette opération permettra également d'économiser 311 tonnes de CO₂ par an. Cela fait maintenant trois ans que les transports Doumen ont fait le pari du gaz. « Nous avons 550 véhicules dont 45 qui roulent au gaz », explique Philippe Doumen, patron de l'entreprise éponyme.

« Une conduite assez souple »

Elle a passé commande de six véhicules BioGNV, soit cinq tracteurs routiers et un porteur. L'impact sur l'environnement ne sera pas anodin. Les tracteurs routiers feront jusqu'à 100 000 km et consommeront 27 tonnes de BioGNV par an. Un choix qui permettra d'économiser jusqu'à 384 tonnes de gaz carbonique sur une année. Il met en avant l'autonomie que propose le GNV.

« Pour un tracteur, elle va jusqu'à 500 à 550 km. Pour un porteur de distribution, cela peut monter jusqu'à 800 km », poursuit-il.

Et les retours de la part des chauffeurs est sans appel. « Ils sont satisfaits. Ils apprécient la conduite, assez souple », avance Philippe Doumen. Les transports Doumen se rendent régulièrement chez Michelin, à Clermont-Ferrand, et transportent régulièrement des pneus vers Toulouse et Bordeaux.

La mise en place d'une station de ravitaillement sur Périgeeux est donc la bienvenue. Et Philippe Doumen souhaite aussi que l'image du transport routier change auprès du grand public. « Il faut en finir avec cette image de pollueurs et d'emmerdeurs sur la route des vacances qu'ont les transporteurs. On aimerait faire connaître notre démarche. Et au lieu de nous faire des queues de poisson, ce serait plus sympa d'ouvrir sa fenêtre et nous faire un signe avec le pouce levé », assure-t-il.

La station gaz ouvrira ses portes au mois de mars

Les entreprises Doumen et Sirmet se sont associés afin de créer la société Gaz'Up 24 pour la réalisation d'une station GNV/BioGNV, avenue Marcel-Paul, à Boulazac-Isle-Manoire. Cette structure sera chargée de la construction et de l'exploitation de cette station.

« Elle devait ouvrir fin novembre puis en janvier. Si tout va bien, elle devrait être opérationnelle à la mi-mars », souligne Philippe Doumen.

Cette station, entièrement automatisée, comprendra quatre pompes à gaz. Trois seront réservées aux transports et une quatrième pour les véhicules légers. « Elle sera ouverte à tous, ajoute Christophe Fontaine. Il suffira de présenter sa carte d'abonné et de faire son plein. »

La station boulazacoise sera la



Actuellement en chantier, la station gaz devrait ouvrir ses portes dans le courant du mois de mars. PHOTO RÉMI PHILIPPON

huitième à voir le jour en Nouvelle-Aquitaine. Sous sa forme comprimée, le gaz naturel pour véhicules (GNV) est déli-

vré grâce au réseau de distribution classique. Le BioGNV est la version renouvelable du GNV. Ce gaz « vert »

présente les mêmes caractéristiques que le GNV à la seule différence qu'il est obtenu grâce à la méthanisation de déchets organiques produits localement.

Le GNV ne rejette aucune particule fine

Quels sont les avantages du GNV ? Il ne rejette quasiment aucune particule fine. Il présente en outre un bilan carbone quasiment neutre. Selon ses défenseurs, le gaz carbonique libéré à l'équivalent du CO₂ absorbé par les végétaux méthanisés. Qui plus est, il offre une grande autonomie. Un plein de GNV permet de parcourir jusqu'à 500 km. Cela permet à un bus ou un car d'effectuer son cycle journalier ou à un camion d'effectuer sa tournée de collecte de déchets.

BAROMÈTRE COVID-19

Chiffres du 26 novembre 2020 (données hospitalières)

Taux d'incidence *

Dordogne : **95,5** -0,5

Nouvelle-Aquitaine : **109** =

Nombre de personnes hospitalisées

Dordogne : **74** -12

Nouvelle-Aquitaine : **1560** -38

Nombre de personnes en réanimation ou en soins intensifs

Dordogne : **9** -4

Nouvelle-Aquitaine : **219** -16

Nombre de personnes guéries retournées à leur domicile

Dordogne : **239** +10

Nouvelle-Aquitaine : **5778** +123

Nombre de décès

Dordogne : **35** +2

Nouvelle-Aquitaine : **1178** +21

Source : Santé publique France
* Au 25 novembre pour 100 000 habitants.

EN BREF

■ **Jeu Concours.** Un grand jeu concours sera organisé par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat pour encourager la consommation chez les artisans, du 6 au 21 décembre sur les réseaux sociaux, avec des cartes à gratter virtuelles. Il fera gagner 20 000 € en bons d'achat d'une valeur de 30 €. Ces bons seront à utiliser directement chez les artisans inscrits sur la carte interactive du site www.jeu-vivons-artisanal.fr Les artisans intéressés sont invités à s'inscrire gratuitement, le plus rapidement possible, sur : <https://jeu-vivons-artisanal.fr/inscription-artisan.html> Pour en savoir davantage sur cette opération, vous pouvez rejoindre la plateforme Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/89805141879>

■ **Rassemblement.** En réaction à la loi de « Sécurité globale », un rassemblement organisé par La Libre Pensée de Dordogne - groupe Fred Zeller, avec le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme, aura lieu samedi 28 novembre à 10 heures devant l'Arbre de la Liberté, place André-Maurois.